



RAPPORT D'ACTIVITE INTERMEDIAIRE Octobre 2021 - avril 2022

1. MEMBRES

En 2021, l'AREPO a reçu 30 cotisations. L'AREPO représente actuellement 33 régions de 8 États membres de l'UE.

En mars 2022, l'AREPO a accueilli la FEVAO - Fédération des Viandes d'Appellation d'Origine de France comme membre associé.

2. RÉUNIONS INTERNES DE L'AREPO

2.1 REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La première réunion du nouveau Conseil exécutif de l'AREPO s'est tenue le 1^{er} février 2022. Les membres du Conseil ont discuté de l'organisation des assemblées générales du printemps et de l'automne, ainsi que des actions de l'AREPO et des activités prévues pour 2022.

3. POLITIQUES EUROPEENNES

3.1 POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET POLITIQUE DE QUALITE

L'AREPO a continué à suivre le processus décisionnel concernant la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), jusqu'à la publication des trois règlements qui régiront la PAC européenne 2023-2027 en décembre 2021.

Nous vous rappelons que l'AREPO et oriGIn EU ont coopéré pour défendre ensemble les IG au niveau européen et que les deux associations ont **adopté une position commune et une stratégie de lobbying concernant la PAC**. Nous avons élaboré ensemble un document avec des propositions communes d'amendements sur la PAC post-2020 et sur la révision des règlements sur les IG ([cliquez ici pour consulter le document en EN, ES, FR](#)), pour renforcer la position des IG dans le développement rural et les interventions sectorielles et pour renforcer leur protection dans les règlements pertinents. La majorité des **objectifs atteints par la stratégie commune AREPO-oriGIn se retrouve dans les textes finaux adoptés.**

Par ailleurs, dans le cadre des trilogues sur le règlement des Plans Stratégiques PAC, l'AREPO a présenté, avec Agriregions, AREFLH et Euromontana, une **position commune sur le rôle des autorités régionales dans la gouvernance des futures PAC.**

3.2 POLITIQUE DE QUALITÉ DE L'UE

Le processus d'évaluation de la politique de qualité de l'UE a débuté en avril 2019 avec la feuille de route de la CE sur les systèmes de qualité de l'UE ([cliquez ici pour consulter le retour d'expérience présenté par l'AREPO](#)). Cette feuille de route a été suivie d'une consultation publique qui s'est déroulée de novembre 2019 à février 2020, dans le but d'obtenir un retour sur la compréhension et l'opinion de ces systèmes de qualité de l'UE. L'AREPO a répondu à la consultation ouverte en joignant une **prise de position**, élaborée après la consultation interne de ses membres et du Conseil Scientifique ([cliquez ici pour lire la prise de position](#) - résumé également disponible en [ES](#), [FR](#), [IT](#)).

Le 16 janvier 2020, le **document de position de l'AREPO a été présenté à la Commission européenne** à l'occasion de l'événement d'engagement du projet Strength2food avec la DG AGRI (GI Unit ainsi que des représentants de la R&I de la DG AGRI et de la Research Executive Agency).

L'évaluation de la politique de qualité de l'UE terminée, la Commission européenne a officiellement lancé en novembre 2020, lors de la **conférence virtuelle de la CE "Renforcer les indications géographiques"**, le **processus de révision du système des IG de l'UE**.

L'AREPO a participé à cette conférence. Le **Secrétaire Général de l'AREPO a été invité à prendre la parole lors de la plénière de clôture de l'événement en ligne** (car il n'y avait pas d'interprétation disponible pour le Président), où il a présenté la position de l'AREPO sur le renforcement des IG de l'UE. En outre, l'AREPO a participé à plusieurs sessions et a pris la parole lors du débat des parties prenantes dans le panel consacré à l'augmentation de l'attractivité des IG.



Le processus de révision a commencé avec la **feuille de route pour la révision du système des IG de l'UE** (cliquez ici pour lire la [position de l'AREPO](#)), suivie par l'ouverture d'une **consultation publique sur la révision du système des indications géographiques de l'UE**, en janvier 2021. L'AREPO a répondu à la consultation publique et a soumis une [prise de position](#) sur les propositions et les objectifs de la consultation.

Suivant l'évolution des travaux de la Commission européenne (CE), en février 2021, l'AREPO, ainsi que l'AREV, EFOR et origIn EU, ont présenté une [lettre ouverte aux institutions de l'UE](#), exprimant leur inquiétude quant à l'intention de la CE de transférer les compétences en matière de gestion des cahiers des charges de produits (enregistrement de nouvelles IG et modifications des cahiers des charges de produits) à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

En outre, dans le but de comprendre et de discuter des compétences que l'EUIPO a développées sur les IG ainsi que de sa relation avec la DG Agri de la Commission européenne, l'**AREPO a mis en place un groupe technique qui a rencontré l'EUIPO le 18 mars 2022 lors d'un webinaire Zoom**. ([cliquez ici pour lire le rapport de la réunion](#)).

Le 31 mars, la présidente de l'AREPO, **Mme Begoña García Bernal**, a rencontré le directeur exécutif de l'EUIPO, **M. Christian Archambeau**, afin de discuter des préoccupations soulevées par l'AREPO concernant l'implication de l'EUIPO dans la gestion du système européen des IG.

Le même jour, la CE a publié la [proposition de règlement sur la révision du système IG de l'UE](#). L'AREPO a partagé une analyse avec ses membres afin d'entamer la discussion interne sur le sujet. [Cliquez ici pour lire l'analyse](#).

Par ailleurs, l'AREPO a été désignée par le Comité européen des Régions (CdR) comme expert pour soutenir le rapporteur du CdR, **Mme Karine Gloanec Maurin** (Présidente de la Communauté de communes des Collines du Perche, Première adjointe au maire de Couëtron au Perche et Conseillère régionale Europe et Développement économique international - Région Centre-Val de Loire), dans la rédaction de l'avis du CdR sur le règlement relatif à la révision du système européen des IG.

Pour conclure, le 19 avril, le Secrétaire Général, Laurent Gomez, a représenté l'AREPO lors d'un groupe technique sur la révision des IG de l'UE organisé par le CESE - Comité économique et social européen, avec d'autres acteurs des IG et la DG Agri de la Commission européenne.

3.3 STRATEGIE "FARM TO FORK" - ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL SUR LE DEVANT DES EMBALLAGES (FOPNL)

Le **27 octobre 2021**, l'AREPO a organisé la conférence publique en ligne *"Indications géographiques de l'UE et étiquetage nutritionnel : Un score peut-il fournir des informations significatives aux consommateurs ?"*.

Cet événement multipartite a rassemblé plus de 160 participants de toute l'Europe, dans le but d'enrichir le débat au niveau européen sur l'étiquetage nutritionnel. Cet événement a notamment été l'occasion de présenter aux institutions européennes et aux parties prenantes de l'UE les préoccupations et les points de vue des régions de l'UE et des associations de producteurs s'occupant de produits de qualité. En outre, il avait pour but d'examiner les solutions visant à améliorer la valeur des indications géographiques dans les habitudes alimentaires de l'UE, sans oublier leur rôle premier d'outils de développement rural. [Cliquez ici pour lire le rapport de la conférence virtuelle](#).

L'AREPO a également contribué à la [consultation publique sur l'étiquetage des denrées alimentaires - révision des règles relatives aux informations fournies aux consommateurs](#), en répondant au questionnaire en ligne et en soumettant une prise de position ([cliquez ici pour lire la prise de position](#)). La Commission européenne préparera une **analyse d'impact** et prévoit d'**adopter sa proposition d'ici la fin de 2022**.

En décembre 2021, l'AREPO a participé à un **groupe de discussion en ligne** organisé par [ICF consulting](#), sous contrat avec la DG SANTE pour réaliser une étude d'évaluation externe sur la révision des règles relatives aux informations fournies aux consommateurs. L'objectif de ce groupe était de recueillir des réactions et des avis sur les listes d'objectifs et de critères fixés pour cette évaluation. Cette démarche a été suivie, en mars 2022, par la **participation à une enquête ciblée et à une interview sur FOPNL menée par ICF**.

Par ailleurs, le 18 mars, le Secrétaire Général a fait une présentation sur FOPNL lors de la réunion du Conseil d'Administration de FedELIS (Fédération Label Rouge, IG et STG), membre associé de l'AREPO.

3.4 POLITIQUE DE PROMOTION



L'AREPO participe régulièrement au Groupe de Dialogue Civil de la DG AGRI sur la promotion, ainsi qu'à l'**Infoday sur le programme de promotion** ([cliquez ici pour voir les présentations de l'événement virtuel 2022](#)), afin de mettre à jour ses membres. De plus, chaque année, l'AREPO met à jour et partage avec ses membres la [note descriptive sur la politique de promotion](#).

L'AREPO continue également de suivre le processus de révision de la politique de promotion de l'UE ([Cliquez ici pour consulter la position soumise à la consultation publique correspondante](#)). La proposition législative devrait être publiée en juin 2022.

3.6 L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'AREPO a suivi les évolutions liées à l'agriculture biologique. Après un report, le nouveau règlement sur l'agriculture biologique est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Les chargées de mission de l'AREPO ont été choisies par le Comité européen des régions (CdR) comme expertes pour soutenir le rapporteur du CdR, M. Uroš Brežan, maire de Tolmin, dans la rédaction de son [avis sur le plan d'action de l'UE en faveur de l'agriculture biologique](#), qui a été adopté par la session plénière du CdR le 2 décembre 2022.

3.8 IG NON AGRICOLES

Depuis plusieurs années, l'AREPO suit les développements au niveau de l'UE dans le domaine des IG non agricoles, en demandant leur reconnaissance et en soulignant l'importance de la protection de toutes les IG.

Dans ce cadre, l'AREPO a travaillé et continuera à collaborer avec l'**Association Française des Indications Géographiques Industrielles et Artisanales (AFIGIA)**, en mettant en place une stratégie de lobbying au niveau européen pour faire valoir les demandes du secteur auprès des institutions européennes. Cette coopération a été consolidée par un accord de partenariat, [faisant d'AFIGIA un des membres associés de l'AREPO](#).

Après avoir soumis sa contribution à la Feuille de route et ensuite à la Consultation publique ouverte par la CE ([Cliquez ici pour lire la contribution de l'AREPO à la Feuille de route](#) et la [contribution de l'AREPO à la Consultation publique](#)), l'AREPO a également présenté sa position sur le sujet lors de la [consultation des parties prenantes sur la protection des indications géographiques industrielles et artisanales dans l'UE](#), organisée par la commission ECON du Comité européen des régions en vue de la rédaction de l'avis du CdR sur le sujet.

En outre, le 12 novembre 2021, l'AREPO a tenu une réunion avec la DG Grow afin de discuter de sa position et de répondre à d'autres questions concernant le système à mettre en place.

4. LES IG ET L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE PUBLIC

L'AREPO a commencé à suivre le thème de l'approvisionnement alimentaire public dans le cadre du projet Strength2food. Sur cette base et pour donner suite à une proposition de la région Catalogne, l'AREPO a commencé à travailler sur l'approvisionnement alimentaire public, en se concentrant sur l'utilisation des produits locaux et des AOP et IGP dans les menus publics.

Le travail préliminaire sur ce sujet a consisté en une collecte d'informations, à travers la littérature et la définition d'une bibliographie générale et aussi à travers la législation existante. Après le partage du rapport rédigé ([cliquez ici pour le consulter](#)), les régions membres de l'AREPO ont été invitées à manifester leur intérêt afin de mettre en place un groupe de travail sur le sujet. Cependant, très peu de régions ont répondu positivement jusqu'à présent, mettant ce domaine d'activité en attente jusqu'à ce que nous puissions atteindre un groupe plus large et plus diversifié en termes de zone géographique.

Ce groupe de travail devrait tout d'abord chercher à comprendre si des lois spécifiques couvrant ce sujet sont en place dans certaines régions. Ensuite, il devrait étudier comment promouvoir cette initiative et encourager notamment les administrations publiques à inclure les produits AOP et IGP dans les menus qu'elles proposent, dans le but ultime de faciliter la consommation et d'améliorer la reconnaissance des consommateurs.

5. GIS ET TOURISME

Par le passé, l'AREPO a réalisé une étude sur le flux touristique des régions de l'AREPO. Partant de là et compte tenu du fait que ce secteur a été durement touché par la crise du COVID-19, l'AREPO a repris ce travail et a commencé à rédiger un rapport qui examine la question du tourisme lié aux Indications Géographiques. Concrètement, ce document donne une vue d'ensemble du contexte législatif et théorique du tourisme dans



L'Union européenne met l'accent sur certaines initiatives pertinentes concernant le secteur du tourisme alimentaire et vinicole, en soulignant les initiatives qui lient spécifiquement le tourisme aux produits typiques étiquetés avec des Indications Géographiques.

Le rapport sera diffusé aux membres à un stade ultérieur.

En outre, l'**AREPO entend établir une coopération stratégique avec d'autres organisations traitant du tourisme** (à savoir NECStouR et Eurogites) afin d'identifier de nouveaux domaines de coopération, tels que l'agrotourisme, le tourisme rural et le slow tourisme, dans le but de raviver le lien entre l'AREPO et ses régions.

6. ÉTUDES

6.1 ETUDE SUR LES PROBLÈMES ET LES BESOINS DES PETITES IG - MATTEO PONZA, STAGIAIRE AREPO

Matteo Ponza, stagiaire à l'AREPO, a terminé l'**étude sur les problèmes et les besoins des petites et moyennes IG**, en se concentrant particulièrement sur les questions de durabilité. Les recherches effectuées ont permis de développer tout d'abord une base de données comprenant toutes les IG représentées au sein de l'AREPO et de fixer les critères permettant de définir les petites et moyennes IG. Ensuite, une enquête a été soumise aux Régions de l'AREPO afin de recueillir des informations pour l'étude. Cette étape a été suivie par l'identification d'études de cas spécifiques afin de mener des entretiens avec les producteurs.

L'objectif ultime de l'étude est d'élaborer des recommandations pour traiter les questions de durabilité des IG de petite et moyenne taille et éviter leur disparition.

7. CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil Scientifique a accueilli de nouveaux universitaires et chercheurs provenant de centres de recherche et d'universités situés dans certaines de nos régions membres en Allemagne, Espagne, France, Italie, Grèce, ainsi que des experts dans le domaine des indications géographiques et de la propriété intellectuelle provenant de régions non membres ou de pays non représentés au sein de l'AREPO (Autriche, Angleterre).

La multiplication des occasions d'échanges entre le Conseil Scientifique et le reste des membres de l'AREPO a été définie comme une priorité. La présence de scientifiques pour alimenter les réflexions politiques et techniques des membres de l'AREPO est une formidable valeur ajoutée pour l'AREPO car elle permet d'apporter des éléments objectifs aux positions de l'AREPO ou d'orienter ses travaux.

Cliquez ici pour lire la [description](#) détaillée [de la nouvelle structure du Conseil Scientifique de l'AREPO](#).

8. COOPERATION AVEC LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

8.1 COMMISSION EUROPEENNE

Participation à **3 Groupes de Dialogue Civil de la DG AGRI** : "Qualité et promotion" (2 sièges), "Agriculture biologique" (2 sièges) et "Développement rural" (1 siège). C'est l'une des forces de l'AREPO qui prouve la reconnaissance de sa légitimité par la CE.

Participation au **Dialogue avec la société civile de la DG TRADE** pour suivre l'évolution des accords bilatéraux de libre-échange, avec une attention particulière pour la protection des IG.

L'AREPO a été régulièrement invitée à des conférences de haut niveau de la DG AGRI.

Par ailleurs, l'AREPO est en contact avec la DG SANTE en charge des sujets concernant la stratégie Farm to Fork, et notamment l'étiquetage nutritionnel. Mme Sabine Pelsser, Chef de l'Unité E.1, Information et composition des aliments, DG SANTE, a participé à notre conférence publique *"Indications géographiques de l'UE et étiquetage nutritionnel : Un score peut-il fournir des informations significatives aux consommateurs ?"*.

8.2 PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen réagit positivement à nos demandes.

L'AREPO a établi des relations solides avec plusieurs députés de la Commission AGRI sensibles au thème de la qualité (Clara Aguilera, Eric Andrieu, Isabel Carvalhais, Paolo De Castro, Jérémy Decerle, Herbert Dorfmann, Martin Häusling, Irène Tolleret).



Preuve de cette relation solide, les objectifs atteints dans le processus complexe de la réforme de la PAC, où nombre de nos propositions d'amendements ont été déposées par les députés européens et ont contribué à la formulation du texte final.

Plus récemment, l'AREPO a développé de nouvelles relations avec les députés européens qui travailleront sur la proposition législative sur les IG afin de fournir une analyse du texte et de commencer à identifier les éventuels domaines de travail commun.

En outre, l'AREPO a contribué à réactiver l'**Inter groupe sur les vins, les boissons alcoolisées et les aliments de qualité**, présidé par la députée européenne **Irène Tolleret** (Renew Europe). Malgré l'épidémie de Covid-19, les travaux de cet Inter groupe se sont poursuivis virtuellement.

Enfin, depuis février 2020, l'unité "**Linking the Levels**" (**LINK**) du **Service de recherche parlementaire européen (EPRS) du Parlement européen** a reconnu l'AREPO comme une association européenne bien établie et a manifesté son intérêt à coopérer avec nous. Cette unité, récemment créée pour rapprocher les niveaux locaux, régionaux, nationaux et européens de prise de décision en Europe, vise à contribuer à une meilleure élaboration de la législation européenne.

8.3 COMITE EUROPEEN DES REGIONS

L'AREPO est souvent amenée à contribuer aux travaux de la Commission NAT du Comité européen des Régions, en apportant son expertise sur plusieurs sujets.

Les chargées de mission de l'AREPO ont travaillé en tant qu'expertes pour soutenir le rapporteur du CdR dans la rédaction de son avis sur le plan d'action de l'UE pour l'agriculture biologique et elles soutiendront également le rapporteur du CdR pour l'avis sur la révision du système européen des indications géographiques.

8.4 COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

L'AREPO est souvent invitée à contribuer par son expertise aux travaux de certains groupes du Comité économique et social européen.

9. COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS PARTENAIRES ET MEMBRES ASSOCIES

AREFLH : coopération sur la politique de promotion et sur la stratégie Farm2Fork.

Agrorégions : soutien au maintien du rôle des régions en tant qu'autorités de gestion dans les plans stratégiques de la PAC et coopération sur la stratégie "Farm2Fork".

Qualivita : coopération pour la promotion de nouvelles Indications Géographiques.

OriGIn : collaboration sur le développement de stratégies et d'outils durables pour les IG. Collaboration afin de défendre ensemble les indications géographiques au niveau de l'UE, en adoptant une position commune et une stratégie de lobbying concernant la PAC et en coopérant sur la révision des IG. En outre, collaboration sur les propositions pour le programme de travail annuel et la consultation publique sur la politique de promotion.

AREV : collaboration sur la révision des IG.

EFOV : collaboration sur la révision des IG.

Copa-Cogeca : collaboration sur la révision des IG.

Mouvement européen de la ruralité (MER) : collaboration et échange d'informations sur le groupe de pilotage et l'intergroupe sur les zones rurales, montagneuses et éloignées (**RUMRA**) du RIE. Dans le contexte de la crise sanitaire, communication conjointe ["Renforcer la résilience des territoires ruraux pour la période post-Covid-19"](#).

Euromontana : échange et collaboration concernant le terme de qualité facultatif "Produit de montagne". Collaboration sur la réponse à la consultation publique de la CE sur la politique de promotion.

Eurofoiegras : coopération et soutien dans la consultation sur les normes de commercialisation.

AFIGIA : coopération dans le domaine des IG non agricoles et soutien à la mise en place d'une stratégie de lobbying au niveau européen afin de faire valoir les demandes de ce secteur auprès des institutions européennes.

IFOAM : coopération dans le domaine de l'agriculture biologique.



11. EVENEMENTS

Le **27 octobre 2021**, l'AREPO a organisé la conférence publique en ligne *"Indications géographiques de l'UE et étiquetage nutritionnel : Un score peut-il fournir des informations significatives aux consommateurs ?"*.

Cet événement multipartite a rassemblé plus de 160 participants de toute l'Europe, dans le but d'enrichir le débat au niveau européen sur l'étiquetage nutritionnel. Cet événement a notamment été l'occasion de présenter aux institutions européennes et aux parties prenantes de l'UE les préoccupations et les points de vue des régions de l'UE et des associations de producteurs s'occupant de produits de qualité. En outre, il avait pour but d'examiner les solutions visant à améliorer la valeur des indications géographiques dans les habitudes alimentaires de l'UE, sans oublier leur rôle premier d'outils de développement rural. [Cliquez ici pour lire le rapport de la conférence virtuelle.](#)

12. PRINCIPAUX WEBINAIRES ET CONFÉRENCES

- [Nutriscore : un dialogue de haut niveau entre la science, les citoyens et les opérateurs](#) (23 novembre 2021, en ligne) : une discussion de haut niveau avec des chercheurs, des nutritionnistes, des députés européens et des parties prenantes pour comprendre comment fonctionne cet étiquetage sur le devant de l'emballage, quels sont ses avantages et ses défauts afin de jeter les bases du débat européen sur la nutrition et l'éducation.
- [Conférence en ligne oriGIn 2021](#) (24 novembre 2021, en ligne) : sessions parallèles sur le développement durable, les stratégies et outils des groupes IG pour lutter contre les pratiques trompeuses, la coopération internationale sur les IG et les accords commerciaux.
- [Journée d'information en ligne sur les appels à propositions 2022](#) (1-2 février 2022, en ligne) : deux journées consacrées à la publication des appels à propositions 2022 pour des subventions pour des actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles.
- [Conférence sur le lancement du système européen de protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels](#) (2 mars 2022, en ligne) : organisée par Renew Europe pour discuter de la future proposition d'un système européen d'indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels.
- [L'Europe en fait-elle assez pour une alimentation de qualité ?](#) (17 mars 2022, en ligne) : elle a été organisée par La Maison de l'Europe - EUROPE DIRECT Limousin. Joao ONOFRE, chef de l'unité Indications géographiques à la DG AGRI de la Commission européenne, a fait le point sur les politiques actuelles et a répondu aux questions des participants.
- [Tendances en matière d'alimentation saine : Durabilité, culture et préférences des consommateurs](#) (5 avril 2022, en ligne) : organisé par l'université NUI Galway, ce séminaire en ligne d'une heure a présenté des idées sur l'influence de la durabilité, de la culture et des préférences des consommateurs et sur la manière dont elles peuvent guider les PME dans le développement de leurs futurs produits.
- ["La Riforma del Sistema delle Indicazioni Geografiche"](#) (La réforme du système des [indications géographiques](#)), (20 avril 2022) : organisé par Origin Italia, en collaboration avec Afidop, Federdop et avec le soutien de Fondazione Qualivita, pour commencer à discuter de la proposition législative de la CE sur la révision du système européen des IG.

13. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Depuis novembre 2019, l'équipe de l'AREPO a travaillé à la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication afin de trouver de multiples outils pour communiquer avec et atteindre ses membres ainsi que pour mieux promouvoir les activités menées. Cette stratégie comprenait la **révision du site Internet et un meilleur engagement sur les réseaux sociaux**.

SITE WEB DE L'AREPO : Un nouveau site web est sur le point d'être mis en ligne. Il sera officiellement présenté lors de l'Assemblée générale d'avril.

Un graphisme plus accrocheur et dynamique pour un site plus convivial où les membres pourront rester à jour et trouver toutes les nouvelles concernant les activités de l'AREPO et les politiques de l'UE suivies par l'association. Nous avons également créé une section dédiée à une série d'outils pour les IG où vous trouverez :

- **Les publications et études de l'AREPO ;**



- **Une bibliographie sur les études relatives aux indications géographiques** et aux questions connexes ;
- **Une carte des offres de formation des universités de nos régions membres**, proposant des cours entièrement consacrés aux indications géographiques et aux systèmes de qualité ;
- Les bases de données existantes relatives aux IG et aux systèmes de qualité de l'UE.

LES RÉSEAUX SOCIAUX DE L'AREPO : Les réseaux sociaux de l'AREPO donnent la priorité aux nouvelles sur les IG et la politique de qualité de l'UE, ainsi que sur la politique agricole de l'UE et toutes les questions connexes. Ces canaux sont également utilisés pour promouvoir nos activités auprès de nos membres et des organisations extérieures. En général, l'AREPO a un bon taux d'engagement sur ses réseaux sociaux et de nombreuses interactions avec les comptes des institutions européennes, notamment avec la DG Agri et certains de ses représentants sur Twitter. Il convient toutefois de rappeler que les actions de l'AREPO visent généralement un public très spécifique, qui n'est pas le grand public.

- [Facebook](#) : 652 likes ; 696 followers.

- [Twitter](#) : 239 followers.

- [LinkedIn](#) : 445 followers.

14. PROJETS EUROPEENS

EN COURS

14.1 AGROSMARTglobal (PROGRAMME Interreg SUDOE 2014-2020)



Le projet [AGROSMARTglobal « Espace pour la compétitivité, la promotion et l'expansion internationale intelligente des coopératives agroalimentaires des zones rurales du Sudoe »](#) est un projet de 3 ans et demi (octobre 2019 - mars 2023) regroupant 10 partenaires de France, d'Espagne et du Portugal et coordonné par l'Union des coopératives agroalimentaires de Galicia (AGACA), en Espagne. Le projet est cofinancé par le [Programme Interreg Sudoe](#) 2014-2020 sous l'Axe Prioritaire 2 : Stimuler la compétitivité et l'internationalisation des PME du Sud-Ouest européen (Sudoe).

L'objectif général d'AGROSMARTglobal est de contribuer à **atténuer les difficultés que connaissent les zones rurales du Sud-Ouest de l'Europe** et à promouvoir leur développement économique par la recherche de solutions transnationales efficaces au soutien de la compétitivité et de l'internationalisation de leurs coopératives agroalimentaires.

Pour atteindre cet objectif, le projet AGROSMARTglobal a fait le choix de consolider l'[espace de promotion, d'intercoopération et de compétitivité](#) des coopératives agroalimentaires du Sudoe (lancé lors du projet [AGROSMARTcoop](#)) en développant des outils et des services de soutien avancés pour renforcer leur positionnement et leur internationalisation grâce à la **mise en oeuvre de stratégies de marketing numérique** axées sur la coopération interentreprises.

L'AREPO fait partie du consortium AGROSMARTglobal en tant que partenaire interne et joue un rôle majeur dans les activités visant à **promouvoir et protéger les produits agricoles et agroalimentaires bénéficiant de systèmes de qualité européens sur Internet**. Le projet a en effet identifié la nécessité de renforcer et soutenir la promotion et la protection sur Internet des produits agroalimentaires de qualité telles que les IG qui représentent une part importante des exportations du Sud-Ouest de l'Europe.

Pour mener à bien cette activité, l'AREPO - en collaboration avec l'[UTAD](#), l'[IrRADIARE](#) et des experts compétents dans le domaine de la propriété intellectuelle - travaille à l'élaboration d'un **guide de « bonnes pratiques »** à destination des ODG, des associations de producteurs et des coopératives de l'UE, qui viserait à :

1. **Améliorer leurs connaissances sur la manière de promouvoir sur Internet leurs produits sous système de qualité européens** (AOP, IGP, STG et agriculture biologique), afin de mieux tirer parti de leur valeur ajoutée sur les marchés numériques internationaux ;
2. **Leur fournir des outils opérationnels pour renforcer la protection de leurs Indications Géographiques (IG) sur Internet**. Il n'existe à ce jour aucune protection forte des IG en matière d'attribution de noms de domaine. La lutte contre la fraude sur Internet est essentielle pour protéger les droits des producteurs et des consommateurs.



Afin d'élaborer le guide le plus pertinent possible, l'AREPO a élaboré une enquête afin d'identifier les besoins des ODG, des associations de producteurs et des coopératives dans ces deux domaines. Nous vous encourageons vivement à nous aider en participant à cette enquête [en cliquant ici](#).

L'AREPO jouera également un rôle clé dans la diffusion des résultats du projet auprès de Son réseau et de représentants politiques stratégiques et c'est dans ce cadre que l'AREPO organisera son grand **événement européen de promotion des produits de qualité et d'origine** début 2023 à Bruxelles : l'AREPO bénéficie de 26 820 € cofinancé à 75% par le FEDER pour financer l'organisation de cet événement au 1^{ER} trimestre 2023 dans le cadre du projet AGROSMARTglobal afin de mettre en lumière le projet lors de l'après-midi de conférences et pour permettre aux coopératives agroalimentaires du Sudoe de promouvoir leurs produits d'origine et de qualité auprès d'un large public d'acteurs du monde agricole lors de la soirée de dégustation (*PLUS D'INFORMATIONS À VENIR PROCHAINEMENT*).

L'AREPO dispose d'un **budget total de 118 360 €, cofinancé à 75 % par le FEDER**, pour mettre en œuvre l'ensemble de ses activités.

14.2 MOVING (PROJET RIA DU PROGRAMME HORIZON 2020)



RUR-01-2019 : « Construire des politiques rurales modernes sur des visions à long terme et sur l'engagement sociétal »

[MOVING - MOUNTAIN VALORISATION THROUGH INTERCONNECTEDNESS AND GREEN GROWTH](#) (Valorisation de la montagne par l'interconnectivité et la croissance

verte) est un projet de quatre ans (septembre 2020 - août 2024) regroupant 23 partenaires et coordonné par l'Université de Cordoue, en Espagne.

L'**objectif général** de MOVING est de renforcer les capacités et de co-développer des cadres politiques pertinents à travers l'Europe pour l'**établissement de chaînes de valeur qui contribueraient à la résilience et à la durabilité des zones de montagne** face au changement climatique. Pour atteindre cet objectif, MOVING a lancé un processus participatif ascendant avec les parties prenantes des chaînes de valeur et les décideurs politiques régionaux et européens : **la Communauté de Pratique (CoP)**.

La CoP est un élément essentiel du projet. Elle consiste en une interface Science-Société-Politique à l'échelle européenne pour impliquer les différentes parties prenantes (partenaires de MOVING et externes au projet) et à différents niveaux territoriaux (régional et européen) autour de la résilience face au changement climatique des chaînes de valeur en montagne, et pour rassembler les parties prenantes intéressées à contribuer à la co-création et à la validation de tous les résultats de recherche fournis par MOVING.

La CoP MOVING a été matérialisée sous la forme de plateformes multi-acteurs (MAPs). MOVING a ainsi créé 24 MAPs à travers l'Europe :

- **23 plateformes multi-acteurs régionales (MAPs régionales)**, établies dans 23 régions de référence identifiées par les partenaires du projet : elles permettront l'échange de connaissances locales entre les parties prenantes des régions de référence jusqu'au niveau européen. Pour en savoir plus sur les MAPs régionales, [rendez-vous ici](#).
- **1 plateforme multi-acteur européenne (EU MAP)** : elle offrira un espace d'échange aux parties prenantes intéressées par l'apprentissage et l'interaction au niveau européen sur la résilience des chaînes de valeur de montagne face au changement climatique. Vous souhaitez rejoindre l'EU MAP ? Pour en savoir plus, [rendez-vous ici](#).

L'AREPO fait partie du consortium MOVING en tant que **partenaire interne** et jouera un rôle majeur dans l'**évaluation des recommandations politiques** formulées par le projet. Les principaux travaux de l'AREPO débiteront véritablement à partir de 2023 lorsque les activités d'élaboration des recommandations politiques sera lancée par le projet et lorsque les premiers résultats pourront être diffusés. L'AREPO participe toutefois activement à la promotion du projet MOVING et de l'EU MAP et organisera dans ce cadre un webinaire qui aura lieu à l'automne 2022 avec pour thématique les systèmes de qualité européens et leur valeur ajoutée pour les chaînes de valeur en montagne (*plus d'informations à venir prochainement*).

L'AREPO dispose d'un **budget total de 85 600 €, financé à 100% par le programme** pour mettre en œuvre l'ensemble de ses activités.



EN ATTENTE DES RÉSULTATS

14.3 ISO FOOD TRACK (PROJET RIA DU PROGRAMME HORIZON EUROPE)

HORIZON-CL6-2022-FARM2FORK-01-04 : « Solutions innovantes pour prévenir la fraude sur les aliments portant des labels de qualité : accent sur les aliments biologiques et les indications géographiques »

Objectifs de l'appel à projet :

- **Prévenir la fraude alimentaire sur les produits bénéficiant de systèmes de qualité européens** et plus particulièrement les produits biologiques et les Indications Géographiques (IG) ;
- **Contribuer à la réalisation de l'objectif de la stratégie « de la ferme à la table »** en matière d'agriculture biologique (atteindre l'objectif d'au moins 25 % des terres agricoles de l'UE consacrées à l'agriculture biologique d'ici 2030) et **renforcer le système des IG**, en incluant des critères de durabilité spécifiques.

Le projet **ISO FOOD TRACK** propose de renforcer le système des IG et soutenir la transition vers une agriculture durable en développant des méthodes fiables et rentables pour contrôler les allégations indiquant l'origine des produits d'origine animale et végétale. Le projet a ainsi pour objectif d'établir un **système de traçabilité permettant de garantir l'authenticité et l'origine des aliments bénéficiant de systèmes de qualité européens**, de la transformation de la matière première à l'assiette, grâce à l'**analyse isotopique** des aliments, soutenue par des technologies d'intelligence artificielle (IA) et de blockchains dignes de confiance.

Le **coordinateur du projet** est l'**Université de la Sorbonne** (Paris, France) et le **consortium** est composé d'universités, de centres de recherche, d'associations de producteurs et d'organismes de contrôle formant 11 partenaires issus de 6 pays de l'UE : France, Espagne, Italie, Allemagne, Slovénie et Macédoine du Nord.

L'AREPO fait partie du consortium ISO FOOD TRACK en tant que **partenaire interne** avec un rôle majeur dans la **promotion et la diffusion du projet** et de ses résultats auprès de son large réseau d'acteurs du monde agricole. Elle contribuera également à faire le **lien entre le projet et son réseau** par la collecte d'informations clés auprès des ODG et des associations de producteurs de ses régions membres, notamment pour recueillir leurs besoins et leurs attentes en matière de traçabilité et leurs avis concernant les recommandations formulées par le projet.

L'AREPO disposera d'un **budget total de 94 906 € financé à 100 % par le programme** pour mettre en œuvre l'ensemble de ses activités sur une durée de 36 mois.

Les résultats de l'évaluation des candidatures par le programme Horizon Europe devraient être communiqués aux consortiums courant juin 2022. 13 propositions ont été déposées en réponse à cet appel à projet.

Pour plus d'informations sur l'appel à projet HORIZON-CL6-2022-FARM2FORK-01-04, [cliquez ici](#).